



p.17 DOSSIER

Espaces Naturels Sensibles : à préserver sans modération !



p.4 LA SARTHE EN ACTION

La Sarthe séduit les parisiens



p.14 LA SARTHE EN ACTION

Le Festival de l'Épau très... festif !



p.21 À LA RENCONTRE DE...

Olivier Berthe



p.4 LA SARTHE EN ACTION

*Un nouveau prêt croissance pour les PME
Le Trophée du Développement durable souffle ses dix bougies !
Le laboratoire départemental rejoint Inovalys*



p.16 UNE JOURNÉE AVEC...

*Jean-Charles Joncheray,
Agent du Conseil général, Régisseur technique et de recettes
à l'abbaye de l'Epau*



p.17 DOSSIER

Espaces Naturels Sensibles : à préserver sans modération !



p.21 À LA RENCONTRE DE...

*Olivier Berthe,
Président des Restos de Coeur*



p.22 CHEZ VOUS

*Le Lude : la route de la création s'invite dans le Sud-Sarthe
La Ferté-Bernard : une arrivée exceptionnelle !*



p.26 AGENDA

Les Réunions publiques du Conseil général



p.29 SARTHE DÉCOUVERTES

Les forêts domaniales de la Sarthe



Le magazine d'information du Conseil général de la Sarthe
Hôtel du Département - 72072 Le Mans cedex 9

Directeur de la publication : Jean-Marie Geveaux, Codirecteur de la publication : Charles Somaré • Rédaction : Direction de la Communication • Maquette : machinbidule •
Mise en page : Direction de la Communication • Impression : Léonce Deprez /
N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 134 / Mai 2014 / 282 250 exemplaires •
Distribution : mediapost • Internet : www.sarthe.com / www.cg72.fr •





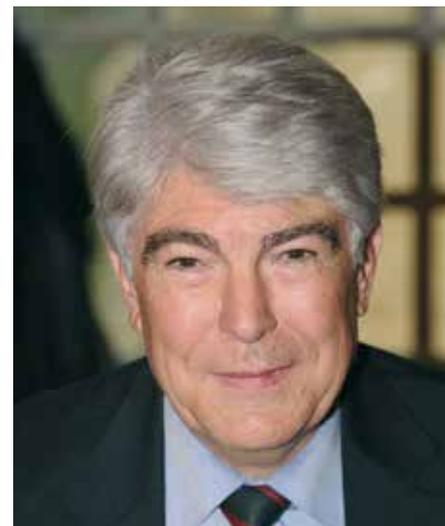
« Incompréhension et incohérence »

Jean-Marie GEVEAUX

Président du Conseil général de la Sarthe

Le nouveau Premier Ministre a annoncé vouloir la suppression des Départements en 2021. Qu'en pensez-vous ?

Sous couvert de faire des économies, le Chef du Gouvernement veut supprimer la collectivité départementale qui œuvre au quotidien pour la solidarité. C'est une vision surréaliste car la disparition des Départements n'engendrera pas d'économies. Il faudra toujours répondre aux besoins de la population, avoir toujours le personnel départemental de qualité qui agit au quotidien en faveur des Sarthoises et des Sarthois. C'est une fois de plus la négation de la politique de proximité qui est menée par les Conseils généraux. Les incohérences sont nombreuses dans ce projet.



Que proposez-vous pour y remédier ?

Il y a trois mois le Président de la République annonçait à Tulle qu'il n'était pas question de supprimer les Départements ! Aussi, je formule une proposition de bon sens dans l'attente d'un véritable débat sur les institutions : que le Premier Ministre Valls annule le découpage cantonal que le Ministre de l'Intérieur Valls a déroulé sans concertation et que les prochaines élections cantonales de mars 2015 se déroulent sous la forme actuelle. Quel intérêt de mettre en place l'an prochain un nouveau système quand on souhaite supprimer le Département 6 ans plus tard ? Le bon sens ainsi que le souci des deniers publics mis en avant devraient conduire à éviter les énormes dépenses liées au changement de nom, de Conseil général en Conseil départemental.

Votre conclusion ?

Je suis désolé d'avoir recours une nouvelle fois à cet éditorial pour m'adresser aux Sarthoises et aux Sarthois sur des sujets de politique nationale qui conditionnent leur quotidien. J'aurais préféré évoquer la signature par l'entreprise Mécachrome de Sablé d'un contrat avec le motoriste aéronautique Snecma qui va conduire à la création de 150 emplois et un investissement de 60 millions d'euros, j'aurais préféré aborder le supplément sur les 24 schémas inséré dans ce magazine qui traduit la vision prospective de l'action du Conseil général. J'aurais pu citer l'exemple de la mutualisation de 3 laboratoires départementaux dans le cadre d'Inovalys. C'est cela la vie des départements.



▶ La Sarthe séduit les parisiens

Trois grands témoins sarthois ont présenté devant un large public lors du Salon des Entrepreneurs à Paris les atouts d'une installation professionnelle dans la Sarthe. Message reçu !

Le collectif « Quittez Paris » qui réunit l'ensemble des structures d'accompagnement et de développement économique de la Sarthe a occupé le terrain dans la capitale. Face aux parisiens, les chefs d'entreprises Jérôme Bardini (Eliopack), Jacques Nicolet (OAK Racing), témoins de « Sarthe me Up » (la campagne d'attractivité de la Sarthe) et Jean Touchard (Weekisto), se sont volontiers prêtés au jeu des questions-réponses. En venant à la rencontre de décideurs, porteurs de projets et chefs d'entreprises franciliens, ils ont livré un message tonique et enthousiasmant sur le choix de

venir s'installer en province et... plus particulièrement sur le territoire sarthois !

Un choix évident

Tour à tour, ils ont évoqué leurs parcours et les motivations qui les ont amenés à venir développer leurs activités professionnelles dans le département. « C'était un choix simple pour moi tant l'évidence s'imposait de venir m'implanter à La Ferté-Bernard » confia Jérôme Bardini, avec conviction et authenticité. Même discours pour Jacques Nicolet qui a trouvé sur le Technoparc des 24 Heures du Mans, les conditions optimales pour dévelop-



↗
Jacques Nicolet et Jérôme Bardini ont vanté les atouts de la Sarthe lors du Salon des Entrepreneurs à Paris.

per l'activité de son écurie OAK Racing, sacrée championne du monde d'endurance. En livrant des messages forts, argumentés et précis, ils ont séduit le public durant près de deux heures de conférence avant de rejoindre le stand sarthois sur lequel de nombreux porteurs de projets se sont longuement attardés en s'interrogeant « pourquoi pas

moi ? » au sujet de « quittez Paris pour entreprendre »... Avec une préférence vers l'Ouest et... la Sarthe.

▶ Un nouveau prêt croissance pour les PME

Un nouvel outil au service des PME vient de voir le jour : le prêt d'honneur « croissance PME ». Il s'adresse aux entreprises qui souhaitent se développer.



Le prêt d'honneur « croissance PME » est un financement personnel octroyé à l'entrepreneur qui permet à la société d'accroître, de diversifier ou de moderniser son activité : conquête de nouveaux marchés, embauche de personnel, acquisition de nouveaux équipements, etc. « Le Conseil général consacre une enveloppe de 200 000 € à ce fonds de prêt pour soutenir la création d'entreprises et l'emploi et ainsi contribuer au développement, aussi homogène que possible, de notre territoire », a expliqué Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général, aux côtés de Jean-Pierre Vogel, président

de la commission Emploi, Développement économique et touristique et Aménagement du territoire.

Appuyer sur l'accélérateur

« Les entreprises éligibles doivent avoir moins de 5 ans et employer entre 3 et 10 salariés à temps plein », a quant à lui précisé Yves Bouttier, président de Carrefour Entreprise Sarthe. « Ce dispositif s'adresse à ceux qui ont déjà créé et décident d'appuyer sur l'accélérateur. Pour cela ils ont besoin d'un coup de pouce ».

Le montant du prêt varie de 15 000 à 50 000 € et l'entreprise, qui dispose de 5 ans pour effectuer le remboursement, s'engage par ailleurs à créer au moins un emploi à l'issue de la 1^{ère} année.

↖
« Le Conseil général consacre une enveloppe de 200 000 € à ce fonds de prêt ».

▶ CERP débarque en Sarthe !

La coopérative de distribution de médicaments (CERP Bretagne Atlantique) a décidé de s'implanter à La Ferté-Bernard. 60 emplois devraient être créés sous trois ans.

Cap vers la Sarthe ! La Coopérative de distribution de médicaments CERP Bretagne Atlantique, basée à Saint-Brieuc, ouvre une agence à La Ferté-Bernard. Ainsi la ville achève la réindustrialisation de l'ex-site Framatome Connectors International (FCI). Un choix motivé par un excellent positionnement géographique et la proximité de l'autoroute. « Nous allons approvisionner deux fois par jour les pharmacies sarthoises ainsi que celles des départements limitrophes, dans un rayon de cent kilomètres autour de La

Ferté-Bernard ». Cette implantation va permettre également à cette entreprise, qui emploie 4000 salariés au niveau national, de récupérer le marché de l'approvisionnement des officines du Mans, jusqu'alors assuré par son antenne située à Angers.

Une belle marge de progression

Pour commencer, CERP compte embaucher 30 personnes. Ce seront principalement des chauffeurs-livreurs, magasiniers et préparateurs de commandes. Sous trois



ans, l'entreprise espère atteindre le double de salariés. L'arrivée de ce poids lourd de la répartition pharmaceutique se concrétise par l'acquisition de 10 000 m² au sein de l'ancienne usine FCI. L'activité débutera dans un premier bâtiment de 4 000 m².

↗
CERP dessert une grande partie des pharmacies du département.

La seconde surface sera dédiée au développement de nouvelles prestations, comme le négoce de matériel médical.

▶ Fonderie d'art Macheret, le bronze pour passion

Basée à Montfort-le-Gesnois, la fonderie d'art Macheret exerce son savoir-faire dans la création et la réalisation de pièces en bronze depuis 30 ans.

Située dans la zone d'activités de la Pécardière à Montfort-le-Gesnois, la fonderie d'art Macheret est spécialisée dans la création et la réalisation de pièces en bronze (trophées, médailles, sculptures, etc.). « Ce qui fait notre spécificité est l'accompagnement du client de A à Z, de l'idée à la

réalisation grâce notamment à un bureau de création et de prototypage », souligne Paul Macheret, l'un des fils de Philippe Macheret, le créateur, qui s'apprête à reprendre l'entreprise familiale d'ici à la fin de l'année.

Elle est par ailleurs une des rares fonderies d'art de bronze

à utiliser la technique du moulage au sable siliceux permettant une reproduction minutieuse, de la pièce unique à la grande série. Les médailles représentent une grande partie de l'activité (1800 clients, dont une majorité de collectivités), mais la fonderie d'art réalise aussi nombre de pièces atypiques qui vont des grelots pour chiens de chasse aux gardes d'épées pour le Puy du Fou en passant par des panneaux de départ de golf !

+ 60 % de chiffre d'affaires
Car ici rien, ou presque, n'est

impossible. Nous devons être capable de créer un mouton à 5 pattes, nous aimons nous creuser la tête pour faire de nouvelles choses ».

Si le fichier clients rayonne sur tout l'hexagone et même un peu à l'étranger - un axe amené à se développer - l'entreprise privilégie les demandes locales.

Labellisée « entreprise du patrimoine vivant » en 2013, l'entreprise a connu un développement important ces deux dernières années avec une augmentation de son chiffre d'affaires de 60 % et de son équipe, de 12 à 17 salariés. « Le challenge est désormais de passer à un cap supérieur et cela doit passer par des investissements », conclue Paul Macheret.

En savoir plus

💡 Plus d'informations sur : www.fonderie-macheret.fr



↖
Photo de gauche : Philippe Macheret, créateur de la fonderie et Paul Macheret, directeur.

Aménagement d'un giratoire sur la route du Lude

En construisant un giratoire au niveau de l'intersection de la route du Lude, avec la route entre Yvré-le-Polin et Saint-Ouen-en-Belin, le Conseil général renforce la sécurité.



Le futur rond-point sera en service à la fin du mois de juillet.

En 2006, le carrefour de l'Espérance avait fait l'objet d'un premier réaménagement avec la pose de bandes rugueuses sur la voie secondaire de part et d'autre du carrefour. L'implantation de quatre feux clignotants et la réduction de la largeur des voies secondaires avaient complété les travaux visant à améliorer la sécurité. Depuis, un radar automatique a été installé sur la route principale, en amont du carrefour, dans le sens Le Mans-Le Lude. Mais le Conseil général a souhaité aller plus loin en finançant un giratoire.

En service en Juillet

L'année 2013 a été consacrée aux études et aux acquisitions foncières. Les déplacements de réseaux ont également été réalisés. Les travaux de la construction du giratoire, entièrement pris à la charge du Département pour un montant de 500 000 €, vont débiter à la mi-mai. « Ce nouveau

rond-point d'un rayon extérieur de 18 mètres sera complété par un parking de covoiturage de 14 places, réalisé sur l'ancienne chaussée côté Yvré-le-Polin ainsi que deux arrêts de car » explique Dominique Le Mèner, président de la commission Aménagement numérique des Territoires, Infrastructures et Routes. Le giratoire pourrait être mis en service fin juillet. Des plantations seront effectuées à la fin de l'année. Au total, cette opération contribuera au renforcement de la sécurité routière mais aussi au développement durable en favorisant le covoiturage.

En savoir plus



Plus d'informations sur : www.cg72.fr



Les travaux de la déviation de Saint-Calais progressent

Le chantier de la déviation de Saint-Calais avance à bonne cadence. Les travaux en cours concernent la construction d'un pont au niveau de la route de Montaillé.

Camions, pelleteuses et tractopelles se succèdent sur le terrain sans relâche. La construction du futur pont qui permettra à la route de Montaillé de passer sous la déviation est entrée dans sa phase décisive. Les structures de l'ouvrage apparaissent désormais clairement. Le rétablissement de la circulation de la route de Montaillé sera effectif fin juin.

Un giratoire en construction

Les chantiers se multiplient dans le secteur de la future

déviation. Ainsi, outre la construction spectaculaire du pont, les travaux concernent également la création du giratoire de Montfreslon situé entre la route de Conflans-sur-Anille et la route de Vibraye. Les grandes manœuvres ont démarré en février pour permettre à ce giratoire d'entrer en activité fin juin. Le montant global des travaux de la déviation s'élèveront à 23 M€. Sa mise en service est programmée en 2017.



Les travaux sont très impressionnants au niveau de la construction du pont, route de Montaillé.



Dominique Le Mèner, vice-président du Conseil général accompagné de Michel Letellier, conseiller général du canton.

Les relais assistants de vie se développent en Sarthe

Rompre l'isolement, échanger sur les bonnes pratiques, s'informer... Les relais assistants de vie sont dédiés aux salariés intervenant au domicile de personnes en perte d'autonomie.



Les relais assistants de vie proposent des cycles gratuits de 5 séances de 3 heures.

Chef de file de la politique en faveur des personnes âgées et handicapées, le Conseil général vient de signer une convention pour généraliser la mise en place de relais assistants de vie, via son réseau des Clic (centre local d'information et de coordination). Déjà expérimentés sur 3 secteurs depuis 2011, ces relais s'adressent aux professionnels qui accompagnent le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie (personnes âgées ou handicapées).
Sont concernés : les salariés en emploi direct (ceux qui ne passent pas par une structure d'aide à domicile) et les salariés en mandataire (le contrat de travail est établi entre l'usager et le salarié mais la partie administrative est réalisée par une structure mandataire).

5 séances de 3 heures

Les relais assistants de vie proposent des cycles gratuits de 5 séances de 3 heures sur des thématiques précises : accompagnement de fin de vie et deuil, législation, nutrition, etc. Ces séances ont aussi pour objectif d'inciter les salariés à se diriger par la suite vers des formations en lien avec le métier d'assistant de vie.

En savoir plus

La Sarthe compte 13 Clic (centre local d'information et de coordination). Depuis janvier 2013, ils sont intégrés au Conseil général. Pour connaître le Clic de votre secteur, contacter le Cidpa : 02.43.81.40.40.



Plus d'informations sur : www.cidpaclic.sarthe.org

Quand ne plus gaspiller rime avec solidarité

Depuis près d'un an, des bénévoles de l'Ordre de Malte distribuent des repas non consommés par le Centre hospitalier du Mans à des familles dans le besoin.



Quatre fois par semaine, ce sont entre 35 et 40 repas qui transitent du Centre hospitalier aux familles démunies. « Notre objectif est de pouvoir assurer ce service du lundi au vendredi », précise Michel Drouin, délégué départemental de l'association caritative l'Ordre de Malte. Ce service de repas du soir - préparés et non consommés par le Centre hospitalier - est assuré par des bénévoles sarthois de l'Ordre de Malte. « Cette initiative, la première en France en tant que telle, revient à Didier Girard, responsable du service restauration de l'hôpital. La Direction départementale de la cohésion sociale nous a ensuite mis en relation et en juin 2013, une convention entre l'association

Tarmac (qui gère l'hébergement d'urgence en Sarthe), le Centre hospitalier du Mans et l'Ordre de Malte a permis de formaliser l'action », poursuit Michel Drouin.

Transport des repas

Le Conseil général a apporté son soutien au financement d'un véhicule utilitaire avec caissons frigorifiques permettant le transport de ces repas entre l'hôpital et le lieu où sont logées provisoirement les personnes en situation de précarité.

« 30 bénévoles de l'association se relaient sur la semaine pour assurer ce service, qui je l'espère, donnera des idées à d'autres structures », conclut le délégué départemental.



Les bénévoles de l'Ordre de Malte assurent le transport des repas.



En savoir plus

Plus d'informations :
Tél. : 02.43.82.20.32.
www.ordredemaltefrance.org

Optimiser les déchets organiques !

En souhaitant optimiser la gestion des déchets organiques grâce à la méthode de la méthanisation, le Conseil général exprime sa volonté d'agir pour un environnement plus préservé.



Exemple d'unité de méthanisation dans une ferme de Saint-Michel-de-Chavaignes.

Apporter une réponse énergétique et écologique au problème du traitement des déchets organiques, tel est l'ambition affichée par le Département. « Notre objectif vise à optimiser les déchets organiques provenant de l'agriculture, des industries, des boues de stations d'épuration et déchets fermentescibles des collectivités en proposant une valorisation énergétique grâce à la chaleur, le gaz ou l'électricité qu'ils peuvent produire. Ils contribuent ainsi à l'effort de lutte contre le changement climatique » explique Fabienne Labrette-Ménager, présidente de la commission Développement Durable et Environnement.

ment d'énormes quantités de méthane (un puissant gaz à effet de serre) et de gaz carbonique. Or, il est possible de produire ce biogaz dans tous les endroits où sont stockés et accumulés des déchets fermentescibles. L'objectif du Conseil général est d'aboutir à l'identification de zones favorables à l'émergence de projets de méthanisation. Pour cela, le Département lance une étude pour recenser des gisements potentiels susceptibles de produire un jour une source d'énergie peu coûteuse et respectueuse de l'environnement.

En savoir plus

Plus d'informations sur : www.cg72.fr



Une large consultation

L'ensemble des déchets organiques, lors de leur décomposition, produisent naturelle-

Comment « EcoproDDuire » en Sarthe ?

Piloté par la CCI du Mans et de la Sarthe et soutenu par le Conseil général, le dispositif « EcoproDDuire 72 » s'adresse aux entreprises qui souhaitent développer l'éco-conception.

« L'éco-conception consiste à concevoir un produit ou un service en diminuant ses impacts sur l'environnement (moins de matière, moins de déchets, etc.) », explique Cyrille Naoarine, responsable qualité, sécurité, environnement à la CCI. « On s'intéresse à toutes les étapes de la production et l'on regarde où l'on peut réaliser des gains pour une même utilisation et une même durée de vie ».

Piloté par la Chambre de Commerce et d'Industrie et soutenu par le Conseil général, l'Ademe et la région Pays de la Loire, « EcoproDDuire 72 » s'adresse principalement aux entre-

prises du secteur de l'industrie ou des services à l'industrie. Pour la première édition du dispositif lancé en janvier 2013, 10 entreprises sarthoises ont été accompagnées pendant un an par le bureau d'études Labelia Conseil Environnement. Pour chaque entreprise, EcoproDDuire 72 se découpe en 4 étapes en alternant suivi individualisé et partage d'expériences. L'entreprise continue même à bénéficier du suivi du projet dans le temps une fois sorti du dispositif.

Un facteur de créativité

Une démarche qui permet, entre autres, à l'entreprise



Le dispositif s'adresse principalement aux entreprises du secteur de l'industrie ou des services à l'industrie.



© Auremar - Fotolia

de réaliser des économies, de promouvoir une image responsable et d'améliorer sa communication. « L'éco-conception est aussi un facteur de dynamisation et de créativité dans l'entreprise », conclue Cyrille Naoarine.

L'opération est reconduite cette année avec 10 nouvelles entreprises.

En savoir plus

Plus d'informations sur : www.ademe.fr



Le Trophée du Développement Durable souffle ses dix bougies !

Depuis dix ans, grâce aux Trophées du Développement Durable, des milliers de collégiens se sont mobilisés pour proposer des solutions aux questions environnementales ! Un succès.

C'est le 17 juin prochain à l'abbaye de l'Épau que sera célébré le 10^{ème} anniversaire des Trophées du Développement Durable des collèges sarthois. Un événement qui vient couronner une décennie d'initiatives et d'investissements en faveur de l'environnement. Lancée par le Conseil général en 2004, cette opération de sensibilisation, dont le thème 2014 est « Retour(s) à la Terre... », a tenu toutes ses promesses auprès du jeune public.

Favoriser l'éducation

Dans la pratique, le Conseil général finance depuis dix ans le projet de chaque collège candidat à la compétition à hauteur de 300 € maximum.

Un référent professionnel intervient également au sein des établissements participant pour aider au montage du projet en début d'année. Des visites et animations sont également organisées sur le terrain pour permettre aux collégiens de mieux appréhender les problématiques auxquelles ils sont confrontés tant dans les domaines écologiques que scientifiques ou encore culinaires. Dix ans d'actes citoyens au service d'une belle cause, celle de la préservation de leur environnement avec à la clé une récompense sous la forme d'un trophée décerné par un jury présidé par Fabienne Labrette Ménager, présidente de la commission Développement

et Environnement du Conseil général.

Une belle participation

Plus de la moitié des 79 collèges sarthois (58 établissements publics et 21 privés) ont participé aux Trophées depuis sa création et 24 collèges y ont participé au moins deux fois.

Un bon apprentissage

Les Trophées du Développement Durable sont une excellente opportunité pour les collégiens. « Ils permettent d'offrir une prise de conscience importante sur le développement durable et mettent à disposition des établissements des moyens de faire des visites. L'impact sur les élèves et sur la vie des collèges est élevé. Ainsi, les habitudes changent petit à petit, au fil des années et du passage des élèves. Certains établissements affirment d'ailleurs avoir un ancrage « culturel » lié au développement durable » soulignent trois étudiantes en Master 2 « Valorisation du patrimoine culturel et dévelop-

Un nouveau trophée



À l'occasion du dixième anniversaire, le Conseil général a décidé d'offrir un nouveau prix, le Master Trophée. Il s'agit d'une magnifique sculpture créée par Alain Kurylo. Elle sera remise au collège lauréat le 17 juin prochain.

En savoir plus

Plus d'informations sur : www.cg72.fr

pement local » à l'Université du Maine, qui ont réalisé un mémoire sur les dix ans des Trophées du Développement Durable des Collèges.



↳ Claire, Mathilde et Audrey ont exploré les dix ans des Trophées.

↳ Les candidats se sont rendus sur le terrain pour entendre les recommandations des professionnels.

Le Lycée agricole de Rouillon a accueilli les participants du trophée à l'occasion de la semaine nationale du développement durable.



TERRITOIRE

▶ Artec : l'événement phare de La Ferté-Bernard

Le festival d'art et de technologie prépare sa 21^{ème} édition. Un événement phare aux retombées économiques positives pour la ville.

C'est l'un des plus grands rassemblements d'élèves ingénieurs en Europe. La 21^{ème} édition d'Artec aura lieu à La Ferté-Bernard du 26 au 31 mai prochain. Avec la coupe de France de robotique, plus de 4000 étudiants venus de toute la France et représentant près de 200 écoles sont attendus ! Les élèves ingénieurs s'affronteront par robot interposé autour du thème 2014 : la préhistoire.

Si les offres d'hébergement et le secteur de la restauration connaissent cette semaine là un pic de fréquentation évident, les retombées s'apprécient aussi en termes de

notoriété et d'attractivité. Ces étudiants représentent non seulement un vivier d'ingénieurs pour les entreprises sarthoises (cf. encadré) mais « ils sont aussi les producteurs de la robotique de demain », souligne Jean Thoreau, président délégué d'Artec. « Si l'on compte le nombre d'élèves qui sont passés par le festival en 21 ans, ce sont autant de prescripteurs de l'événement, de la ville et de la Sarthe ! ».

Plus de concerts

En plus de la coupe de France, la semaine sera ponctuée de challenges et de défis pour

Les candidats de l'édition 2013 en plein match.



les élèves d'écoles primaires, de collèges et de lycées du département. Mais Artec ne se résume pas uniquement à la robotique, sa partie artistique et festive animera les rues de la ville tout au long de la semaine, les concerts et les animations en soirée, toujours gratuits, seront d'ailleurs encore plus nombreux cette année. Au total, ce sont près de 80 000 visiteurs qui sont attendus.

Une opportunité pour Sarthe Développement

En amont du festival, Sarthe Développement collecte les besoins en stages et en emplois des entreprises sarthoises. Les offres correspondantes seront proposées aux ingénieurs lors du festival, puis aux écoles d'ingénieurs, aux associations d'anciens élèves et aux acteurs de l'emploi.

Plus d'informations sur : www.ca-recrute-en.sarthe.com

▶ Un nouveau président pour le Conseil général des Jeunes

C'est dans la salle Michel d'Aillières de l'abbaye de l'Epau que les collégiens sarthois membres du Conseil général des Jeunes ont élu leur nouveau président.



Gabin Lhérault (au centre), entouré des deux vice-présidents.

Elève de 3^{ème} au collège Jean-Rostand de Sainte-Jamme-

sur-Sarthe, Gabin Lhérault a été élu président du Conseil général des Jeunes en février dernier. En présence de Régis Vallienne, président de la commission Réussite éduca-

tive, Collèges et Transports, les jeunes conseillers généraux ont en effet fait l'expérience d'une assemblée plénière en bonne et due forme. Gabin Lhérault sera secondé par Antoine Durand, élève de 3^{ème} au collège du Vieux Colombier, au Mans et Anouk Thibaud, élève de 6^{ème}, au collège René Cassin, à Ballon. « Cela fait trois ans que je fais partie du Conseil général des Jeunes. Je voulais avoir plus de responsabilités pour réaliser plus de projets tous ensemble ». Le jeune président va poursuivre des actions déjà lancées les années passées comme l'opération « Chaque canette compte aux 24 Heures du Mans » qui consiste à ramasser un maximum de canettes durant la célèbre épreuve sportive ou encore la journée de Brûlon qui réunit tous les collégiens du départe-

ment autour d'activités de plein air.

Confronter les expériences

Les jeunes conseillers aimeraient par ailleurs poursuivre les rencontres européennes notamment avec le conseil de jeunes de Covasna en Roumanie ou échanger avec un autre conseil de jeunes en France. L'objectif : confronter leurs expériences, échanger les bonnes pratiques et valoriser leur engagement lors d'une rencontre de quelques jours en Sarthe.

En savoir plus

Le Conseil général des jeunes compte cette année 50 conseillers juniors âgés de 11 à 15 ans. Créé en 1994, il a pour objectif de faire participer les collégiens à la vie du département à travers des projets citoyens.

www.cgjeunes.cg72.fr

Le laboratoire départemental rejoint Inovalys

Le laboratoire départemental de la Sarthe vient de fusionner avec ceux de Loire-Atlantique et du Maine et Loire au sein d'une structure baptisée Inovalys afin d'optimiser les moyens techniques et financiers.

Actuellement basé dans un bâtiment moderne, conçu selon les exigences les plus strictes d'hygiène et de sécurité, le laboratoire départemental de la Sarthe emploie 45 personnes. Le domaine d'intervention de cette structure s'étend aussi bien dans le domaine de la santé publique vétérinaire que celui de la sécurité alimentaire, la reconnaissance de qualité des productions sous label et la gestion environnementale. Doté d'un service de recherche et de développement performant, le laboratoire départemental de la Sarthe s'appuie sur les techniques les plus pointues.

Se regrouper pour mieux se développer

La décision des trois départements de se regrouper répond au besoin d'assurer la pérennité des trois laboratoires au sein de la structure Inovalys. « Notre premier objectif est de garantir un service public de proximité, de qualité et indépendant dans le domaine de la sécurité sanitaire de l'eau et

des aliments, de l'environnement et de la santé publique vétérinaire » explique Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général. Cette nouvelle structure interdépartementale, dont le siège social est basé à Angers, compte environ 350 agents. Chaque laboratoire est maintenu en activité dans les trois départements. La présidence du GIP (Groupement d'intérêt public) Inovalys est assurée par Jean-Marie Geveaux.

Un rôle capital dans la chaîne alimentaire

Les laboratoires jouent un rôle essentiel en aidant les vétérinaires et les éleveurs à trouver le traitement adapté pour éviter toute propagation dans les troupeaux en cas de maladie ou de mort d'une bête. Doté d'une technologie de pointe, ils interviennent également dans les abattoirs afin de détecter l'éventuelle présence de bactéries nuisibles ou de résidus antibiotiques sur les viandes prêtes à être consommées. De l'élevage à l'assiette, c'est toute la



filière alimentaire que suivent et contrôlent les laboratoires d'Inovalys.

Une surveillance de tous les instants

Inovalys participe aux réseaux d'épidémiologie-surveillance pour la maîtrise des maladies animales ayant des conséquences sur la santé humaines ou portant entrave aux échanges commerciaux et aux exportations : brucellose et leucose bovines, peste porcine classique, maladie d'Aujeszky, influenza aviaire, salmonellose aviaire, maladie Newcastle, artérite virale équine, rage...

Le site internet est désormais opérationnel.

Inovalys en quelques chiffres :

- Environ 350 agents.
- 2 millions d'analyses chaque année.
- 15 000 clients ce qui fait d'Inovalys l'un des plus grands laboratoires publics en France.

Contact

i+ Inovalys
128 Rue de Beaugé
72000 Le Mans

 www.inovalys.fr



La traçabilité des aliments figure parmi les missions d'Inovalys.

Les laboratoires bénéficient des moyens de recherche les plus pointus.



QUESTIONS À...

Jean-Marie GEVEAUX
Président d'Inovalys



Pourquoi la naissance d'Inovalys ?

Dans un contexte concurrentiel fort, la volonté exprimée par les Conseils généraux de la Sarthe, du Maine et Loire et de Loire Atlantique vise à optimiser les moyens techniques et financiers. D'une part, cela augmente le champ de la recherche et du développement et, d'autre part, élargit l'offre des prestations. Cette nouvelle structure va permettre aux trois sites d'exercer un service de proximité tout en bénéficiant des savoir-faire et de la complémentarité de chacun d'entre eux.

Le Mans Classic fait briller le passé

Le Mans Classic se déroulera du 4 au 6 juillet prochain. Trois jours pendant lesquels le public est invité à revisiter le passé glorieux des 24 Heures du Mans !

L'événement monte en puissance. Les retombées économiques pour la Sarthe le confirment : hôtels, gîtes, campings et restaurants seront complets durant ce premier week-end de juillet. Il est vrai que le spectacle proposé par les organisateurs est unique en son genre en présentant pas moins de 450 voitures de course et 8 000 voitures de clubs sur le mythique circuit des 24 Heures du Mans, transformé pour l'occasion en un immense musée à ciel ouvert ! Du plateau de 1923-1939

à celui de 1972-1979, que de constellations vont défiler sur le bitume sarthois !

Des animations en cascade

En marge du spectacle offert par les voitures sur la piste, dans les clubs, lors de la célèbre vente aux enchères, ou dans les différents stands des exposants, Le Mans Classic propose aussi de nombreux divertissements : musique, danse, démonstrations, reconstitutions d'époque... Ainsi, chaque nouvelle édition offre des animations inédites. Pour



cette année, la vedette reviendra au cinéma Drive-In qui sera installé sur le circuit.

En savoir plus

Le Mans Classic 2014, du 4 au 6 juillet. Pour tous !
www.lemansclassic.com

Passage sous le mythique Dunlop

Louis Rossi le Sarthois !

En remportant, il y a deux ans, le Grand Prix de France, Louis Rossi a pris date. Il revient, soutenu par le Conseil général, avec de grosses ambitions en Moto 2.

Après une année d'apprentissage avec l'écurie Tech 3, Louis Rossi vient de repartir à l'abordage avec son nouveau team

SAG. Le vainqueur du Grand Prix de France 2012, s'est à nouveau jeté dans la cage aux fauves, avec l'envie de briller.

La Sarthe supporter de cœur

Encouragé et soutenu par le Conseil général, Louis Rossi fixe ses objectifs : « Se montrer régulier autour du Top 10, et, aller pourquoi pas, décrocher un podium ». Confiant, le pilote sarthois, revenu vivre sur ses terres, compte bien enflammer le circuit Bugatti sur lequel il a inscrit, pour le mo-

ment, la plus belle page de sa jeune carrière. Rendez-vous donc le week-end du 18 mai ! Louis Rossi a promis à ses nombreux supporters d'être au sommet de sa forme. Pour un nouvel exploit ? Les paris sont ouverts...

Grand jeu-concours

Le Conseil général et Louis Rossi vous proposent de vivre un Grand Prix de France moto inoubliable en participant à un grand quizz jusqu'au 7 mai. Pour les supporters de Louis Rossi qui seront tirés au sort parmi les bonnes réponses, des lots exceptionnels sont à gagner : le casque de Louis Rossi avec lequel il disputera le GP de France, sa combinaison dédiée, des places VIP...

Pour participer, rendez-vous sur :

www.sarthe.com



Louis Rossi espère enflammer le public sarthois lors du Grand Prix de France.

À vos appareils photo !

La cinquième édition du concours « Sarthe Endurance Photos » est lancée. La chasse est ouverte !

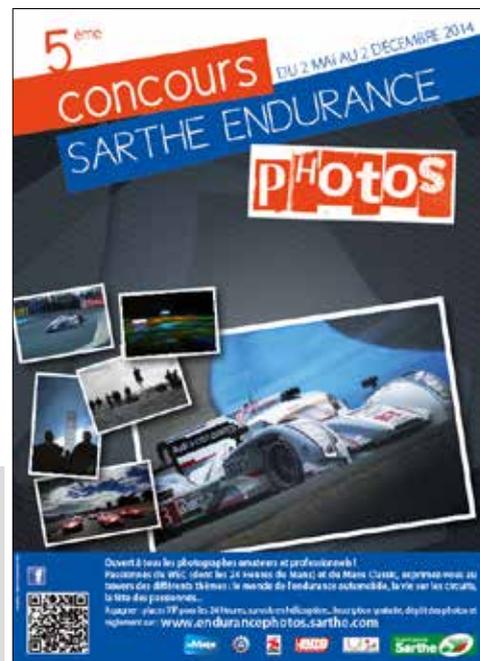
Depuis cinq ans, il est devenu le rendez-vous incontournable des passionnés de la photographie et des sports mécaniques.

L'an passé, le concours « Sarthe Endurance Photos » a départagé 1300 clichés de photographes professionnels et amateurs de 12 nationalités différentes. Des chiffres qui confirment bien la réputation grandissante de ce concours dont le jury est présidé par l'emblématique et quadruple vainqueur des 24 Heures du Mans, Henri Pescarolo.

Tous les regards sont permis

Des paddocks au pesage, de la parade des Pilotes aux endroits les plus rigoureux du circuit, les sujets ne manquent pas pour les chasseurs d'images. Car, si les voitures demeurent les « stars » incontestées de l'objectif, les 24 Heures du Mans et Le Mans Classic, proposent une extraordinaire mise en scène, aussi bien dans le public que sur la piste. De quoi susciter bien des inspirations. C'est pourquoi l'édition 2014 du concours « Sarthe Endurance Photos » s'annonce d'ores et

Les sujets ne manquent pas pour le cliché exceptionnel !



déjà comme étant un futur grand millésime.

En savoir plus

Plus d'informations sur : www.endurancephotos.sarthe.com

Le Chœur départemental donne de la voix pour ses 20 ans

Créé il y a 20 ans, le Chœur départemental de la Sarthe compte une soixantaine de choristes. Parallèlement, l'Académie vocale a pour mission de coordonner la vie chorale sarthoise.



© Académie vocale

L'abbatiale de l'abbaye de l'Épau, lieu idéal pour un grand oratorio.

Deux noms pour deux missions. Voici comment pourrait être présenté le Chœur départemental et l'Académie vocale de la Sarthe. Composé d'une soixantaine de choristes ama-

teurs passionnés, le Chœur départemental assure une programmation de musique vocale sous la direction de Gabriella Boda. En parallèle, la mission de

l'Académie vocale confiée par le Conseil général consiste à coordonner la vie chorale sarthoise et mettre en place des outils d'information à destination des chefs de chœur et des chorales locales : formations, organisation d'un colloque, stages de chant choral pour les instituteurs, etc. « Il s'agit de former, d'informer et de favoriser la musique vocale sur le territoire », souligne Jean-Yves Barré, chargé de communication.

Les Festiphonies en Sarthe

C'est dans ce cadre que se dérouleront « Les Festiphonies en Sarthe » les 17 et 18 mai prochains à l'abbaye de l'Épau, un week-end ouvert à toutes les chorales amateurs. Seize ensembles sarthois sont inscrits, dont le Chœur des jeunes qui regroupe des jeunes de 8 à 12 ans.

Pour son vingtième anniversaire, le Chœur départemental organise un concert dans l'abbatiale de l'abbaye de

l'Épau le 29 juin. Les choristes seront accompagnés d'un ensemble de 40 musiciens. Un grand moment de musique en perspective.

La voix à l'abbaye de l'Épau

L'abbatiale de l'abbaye de l'Épau sera le lieu privilégié de la voix ce printemps, elle accueillera : l'Europajazz festival (du 7 au 11 mai), les collèges ensemble (14 et 15 mai), les Festiphonies en Sarthe (17 et 18 mai), le festival de l'Épau (du 20 au 28 mai), les chorallèges (du 2 au 6 juin) et le concert anniversaire du Chœur départemental et de l'Académie vocale de la Sarthe (29 juin).

En savoir plus

Le Chœur départemental de la Sarthe recrute des voix d'hommes (ténors et basses) et des jeunes choristes.

Plus d'informations sur : <http://avcd72.choralia.fr>

▶ **Le Festival de l'Épau très... festif !**

Depuis sa création en 1982, le Festival de l'Épau enchante le public sarthois qui se voit proposer cette année une programmation très festive !

Resserré dans le temps et centré sur son lieu d'origine, le Festival de l'Épau a décidé de surprendre ! Entre musique vocale et sacrée dans l'abbatiale, musique de chambre profane dans le dortoir des moines, musiques alternatives au « Magic Mirror », la programmation jongle avec les styles différents. « Le festival a pour vocation de plaire au plus grand nombre, en réunissant les plus grands chefs-d'œuvre de la musique classique, servis par des artistes de prestige également choisis pour leur talent à faire partager leur passion au public » souligne Véronique Rivron,

présidente de la commission Culture, Jeunesse et Sports.

Les familles et les scolaires ont leur place

Le festival affiche sa volonté d'aller plus loin. Notamment en s'adressant aux familles et au public scolaire qui auront toute leur place dans cette nouvelle programmation. Quatre spectacles différents, tant plaisants qu'éducatifs seront donnés plusieurs fois dans divers lieux. Les musiciens amateurs ne sont pas oubliés puisqu'une journée leur est offerte à l'abbaye le dimanche 25 mai. « Cette scène ouverte ne sera pas



© Jean-Baptiste Millet



© Simon Poulter



↳ **Laurence Equibey,**
le 23 mai à l'Épau.

↻ **Nemanja Radulovic,**
le 21 mai à l'Épau.

↳ **Nathalie Stutzmann,**
le 24 mai à l'Épau.



sans révéler des talents aussi brillants qu'insoupçonnés » pronostique Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général. Tous les ingrédients sont ainsi réunis pour offrir au Festival de l'Épau un goût très festif !

Les temps forts du Festival de l'Épau

C'est au son de l'accordéon de Richard Galliano que va démarrer cette semaine musicale très riche en événements. Les présences notamment du chef d'orchestre Laurence Equibey et du Chœur Accentus devraient offrir un moment rare aux mélomanes tout comme celle très attendue du maître du clavier, le russe Boris Berezovsky. Générosité, intimité, créativité et talents sont ainsi regroupés dans cette programmation !

Rencontres avec les autres arts

Dans le cadre de la biennale « Sarthe Terre d'Histoires », le Conseil général propose aussi du 17 mai au 2 novembre un

Notoriété mondiale

C'est la marque de la consécration pour le Festival de l'Épau. Grand maître du clavier, Boris Berezovsky, pianiste russe de notoriété mondiale constituera l'une des grandes attractions de la programmation. Dans un langage artistique très différent, le volcanique violoniste Nemanja Radulovic va sans nul doute enflammer le festival avec le Quintette à cordes Les Trilles du Diable !

En savoir plus

Festival de l'Épau du 20 mai au 28 mai
Tél. : 02.43.27.43.44
www.festivaldelepau.com



parcours photographique à l'abbaye de l'Épau. Autre événement artistique, la présence d'une trentaine de sculptures de Michel Audiard. Elles reconstitueront un orchestre symphonique mozartien.

Le Musée de la 2^{ème} Guerre Mondiale célèbre le débarquement

Soixante-dix ans après le débarquement, le Musée de la 2^{ème} Guerre Mondiale Roger Bellon rend hommage aux libérateurs de la Sarthe.



2014 commémore le centième anniversaire du déclenchement de la première guerre mondiale. Mais c'est aussi l'année de la célébration du soixante-dixième anniversaire du débarquement des alliés sur les plages normandes le 6 juin 1944. Deux mois plus tard, les troupes américaines et la fameuse 2^{ème} DB du Maréchal Leclerc libèrent le territoire sarthois.

Une exposition exceptionnelle

Le Musée de la 2^{ème} Guerre Mondiale Roger Bellon propose jusqu'au 27 juillet une

exposition monumentale « Un débarquement et des libérations » dans un espace spécialement réalisé pour l'occasion. Uniformes, armes de l'époque, objets et documents rares sont ainsi visibles en plus de la collection habituelle. Une émouvante rétrospective sur une période douloureuse mais aussi un vibrant hommage rendu aux libérateurs de la Sarthe.

Contact



Musée de la 2^{ème} Guerre Mondiale
Le Camp
Route de Sillé-le-Guillaume
72240 Conlie
Tél. : 02.43.29.39.49.



<http://museerogerbellon.free.fr>



Le Musée de la 2^{ème} Guerre Mondiale va célébrer le 70^{ème} anniversaire du débarquement avec une exposition.

Le théâtre s'invite dans les collèges du Nord-Sarthe

Cinq collèges du Nord-Sarthe ont été associés à un projet de développement d'éducation artistique et culturelle sur le thème de la pratique théâtrale. Un succès.

Offrir un espace de créativité aux collégiens du Nord-Sarthe, tel était l'objectif du Conseil général qui en partenariat avec la Région et l'Éducation nationale s'est appuyé sur l'action des compagnies théâtrales « Pièces et mains d'œuvre » et « Jamais 203 » pour proposer un projet de développement et d'éducation artistique et culturelle sur un territoire allant de Fresnay-sur-Sarthe à Bessé-sur-Braye.

Vivoin au cœur des rencontres

Ce projet qui s'est déroulé sur plusieurs mois a impliqué cinq établissements volon-

taires (Guillaume Apollinaire de Bouloire, Véron de Forbonnais de Saint-Cosme-en-Vairais, Wilbur Wright de Champagné, Alexandre Mauboussin

de Mamers et Le Joncheray de Beaumont-sur-Sarthe) ainsi que des structures culturelles voisines (le théâtre Epidaure à Bouloire, l'Espace Saugonna à Mamers et l'Espace de Vie Etudiante au Mans) en proposant un accompagnement d'élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Ces derniers ont pu assister à des spectacles et échanger avec les comédiens et artistes. En parallèle, les professeurs ont également bénéficié d'une formation dans le cadre d'un atelier théâtre. Ces moments forts se sont déroulés au Prieuré de Vivoin. Cette démarche a été enrichie avec l'animation d'une résidence de création permettant un travail sur le long terme avec élèves.

En savoir plus

« Jamais 203 »
Théâtre Epidaure de Bouloire
Tél. : 02.43.35.56.04.



www.ciejamais203.com

Les enfants ont beaucoup apprécié la pratique du théâtre dans le cadre champêtre du Prieuré de Vivoin.



SERVICES

Jean-Charles Joncheray

> Agent du Conseil général

> Régisseur technique et de recettes à l'abbaye de l'Epau

46 702

c'est le nombre de visiteurs en 2013

234

c'est le nombre de manifestations et événements organisés en 2013

2150 m²

c'est la surface totale des bâtiments de l'abbaye de l'Epau



Une histoire passionnelle ? Tout y ressemble ! Etudiant en comptabilité, Jean-Charles Joncheray va découvrir le cadre majestueux de l'abbaye de l'Epau en 2005. « J'y travaillais ponctuellement lors d'événements* le soir et le week-end » se souvient-il. Un « job » occasionnel qui va finalement se transformer en un véritable métier ! Titularisé au sein du Conseil général en 2009, ce jeune manceau de 27 ans occupe aujourd'hui le poste de régisseur technique et de recettes dans ce lieu emblématique sarthois. Outre la passion qui le lie au site, Jean-Charles Joncheray y exerce une profession dont les activités sont très variées. « Nos journées sont bien remplies et bien éloignées des impressions champêtres qu'offrent les magnifiques allées et espaces verdoyants entourant l'abbaye ».

***De quoi parlons-nous ?**

Les principaux événements organisés tout au long de l'année : la Voix au Chapitre, le Festival de l'Epau, l'Europa Jazz, le Salon des vins de Jasnières et coteaux du Loir, les 24 Heures cuisine, des expositions...

Un métier polyvalent qui exige une grande disponibilité. « Avec mes trois autres collègues, nous effectuons la mise en place des événements qui se déroulent tout au long de l'année dans les différents espaces du site. La préparation d'une salle pour quatre cents personnes avec la pose des chaises, les tables sans oublier l'éclairage et le son, peut nécessiter jusqu'à trois heures de travail et autant pour la défaire ».

« Une grande polyvalence »

Parallèlement, du mois de mars au mois de décembre, Jean-Charles Joncheray se charge également d'accueillir le public pour les visites du site. Formé à l'usage de langues étrangères « le Conseil général m'a financé une formation en anglais », il croise ainsi des milliers de visiteurs « parfois curieux, souvent passionnés et connaisseurs d'histoire ». L'entretien des bâtiments et du parking extérieur ainsi que le nettoyage des salles entrent également dans le cadre de ses fonctions. Tout comme d'ailleurs la comptabilité et le bon suivi des finances des activités de

l'abbaye de l'Epau. « Un lien vers mon choix initial d'études » dit-il. En attendant, Jean-Charles Joncheray est reparti pour un long marathon !

2 QUESTIONS À...



Véronique Rivron

Présidente de la commission Culture, Jeunesse et Sports

« S'approprier le patrimoine naturel »

L'abbaye de l'Epau poursuit ses travaux de rénovation. Quels sont les derniers en date ?

L'abbaye de l'Epau est un lieu unique. Le Conseil général contribue à préserver et à valoriser cette richesse patrimoniale de la Sarthe. Le Département, qui en est le propriétaire et le gestionnaire, s'efforce ainsi d'offrir les meilleures conditions d'accueil au public. Dans ce domaine, un ascenseur vient d'être installé dans l'un des bâtiments pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'avoir accès à l'ensemble des espaces ouverts au public.

L'accueil du public va-t-il être également rénové ?

Effectivement des travaux vont être engagés pour rénover et moderniser l'espace d'accueil situé à l'entrée de l'abbaye de l'Epau. Nous allons également y installer une boutique qui proposera aux visiteurs principalement des produits sarthois et des livres.

En savoir plus

 <http://epau.sarthe.com>

Les Espaces Naturels Sensibles

DOSSIER

À préserver sans modération !

La protection de la biodiversité et des paysages est l'une des missions du Conseil général de la Sarthe. Marais, coteaux calcaires, tourbières, landes mais aussi la faune et la flore qui s'y abritent et s'y développent, représentent un atout indispensable pour le développement durable mais aussi un attrait indéniable pour conforter le tourisme vert. Conscient des enjeux et soucieux d'assurer la pérennité de ces espaces, le Conseil général mène depuis de très longues années une politique de préservation et de valorisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Un patrimoine fragile, étonnant, diversifié, que la collectivité départementale entend bien protéger tout en invitant les Sarthois à venir le découvrir... sans modération.

La châtaigneraie des
Guillaumeries à Lavernat.



En savoir plus



Plus d'informations sur :

www.cg72.fr

« *Rendez-vous nature* »

Ce petit guide réalisé par le Conseil général présente tous les espaces naturels sensibles sarthois à l'aide de nombreuses fiches et commentaires précis. Il dévoile également les sorties, spectacles, balades, ateliers, expositions.

Ce guide est disponible dans tous les offices du tourisme, sur les sites du Conseil général, auprès des partenaires de cette initiative et téléchargeable sur www.cg72.fr

ESPACES NATURELS SENSIBLES EN CHIFFRES

130 rendez-vous et animations autour de la faune et de la flore sont proposés depuis le mois de mars jusqu'à la fin de l'année

50 variétés d'orthoptères (criquets, sauterelles, grillons) vivent sur le territoire sarthois

109 espèces de papillons de jour présentes en Sarthe



► **Le Conseil général préserve la nature**

La Sarthe possède un patrimoine naturel remarquable : milieux variés, riches d'une faune et d'une flore diversifiées, rares et protégées. Un capital environnemental que le Conseil général entend préserver et valoriser.

Quel est le point commun entre la Prée d'Amont à Vaas, la Vallée du Vivier à Challes et la Châtaigneraie à Lavernat ? Tous font partie des 23 sites Espaces Naturels Sensibles sarthois. Il s'agit de marais, tourbières, prairies humides, coteaux, landes, cavités... gérés et suivis par des experts naturalistes. La gestion de ces sites relève soit du Conseil général soit de communes, de structures intercommunales ou encore d'associations.

Véritables réservoirs de biodiversité, ils constituent un réel héritage pour les Sarthois.

Protection et mise en valeur

C'est pourquoi le Conseil général intervient sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS) afin de protéger ces territoires remarquables. Il s'est doté à la fin 2013 d'un schéma des Espaces Naturels Sensibles pour fédérer les acteurs sur le terrain dans le cadre d'une action concer-

tée en faveur de ces havres de paix. « Le Conseil général s'est engagé à préserver la qualité de ces sites en les intégrant dans une logique de gestion et d'aménagement durable. Dans le même temps, le Département développe des actions de sensibilisation auprès des jeunes et des adultes pour leur permettre de découvrir, d'apprécier et de respecter ces espaces » souligne Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général, fortement impliqué dans cette démarche. Leur intérêt faunistique, floristique sans oublier leur potentiel de valorisation pédagogique et touristique en font une priorité pour la préservation d'un territoire où il fait bon vivre.

↖ *Chouette chevêche, rapace nocturne menacé par la disparition du bocage, encore présent en Sarthe.*

↖ *Grenouille verte (Rana esculenta) à Vaas.*

↖ *L'Epeïre fasciée (Argiope bruennichi) à Challes.*

4 sites propriétés du Conseil général

À ce jour, le Département est propriétaire de quatre ENS :

- La Prée d'Amont à Vaas
- La Vallée du Vivier à Challes
- Les prairies du camp gallo-romain à Aubigné-Racan
- Les châtaigneraies des Guillaumeries et de la Naillerie à Lavernat.

Des sites ouverts aux visites

Authentiques réservoirs de biodiversités, les espaces naturels sensibles sont des lieux privilégiés et classés qui permettent de découvrir le patrimoine naturel sarthois. À visiter !

Outre la protection, le classement ENS comporte un aspect pédagogique visant une sensibilisation du public à la faune et à la flore du département. Pour découvrir et apprécier la richesse de ces sites, différentes formules sont pos-

sibles :

- au travers des sorties thématiques organisées par le Conseil général et ses partenaires.
- en autonomie, sur les sites aménagés pour permettre leur découverte (sentiers, observatoire, panneaux balisage...). Parfois, un dépliant ou un guide est proposé pour la visite.



Sur le site de La Prée d'Amont à Vaas des cônes d'écoute sont à disposition du public.



Conseils pratiques et recommandations

Avant de vous engager dans les sentiers bucoliques d'un site ENS, n'oubliez pas quelques règles essentielles pour préserver le lieu.

Le saviez-vous ? Tout le monde est soumis aux mêmes règles de citoyenneté. Le patrimoine naturel abrite une multitude d'espèces animales et végétales, c'est un milieu de vie riche et fragile qu'il convient de respecter. Pour cela voici quelques règles d'usage :

- se garer sur un emplacement approprié
- rester sur les sentiers balisés
- ne pas cueillir les fleurs protégées

- faire le moins de bruit possible et tenir les animaux de compagnie en laisse
 - ramener ses débris
- Si vous vous promenez à pied, il est nécessaire de bien s'équiper avec :
- de bonnes chaussures
 - de l'eau
 - des vêtements adaptés à la période
 - une paire de jumelles et un appareil photo pour les passionnés !

Rendez-vous
nature

2014

- > Présentation des espaces naturels sensibles sarthois
- > Le calendrier de vos sorties



Plus de 130 sorties !

C'est un très large panel de promenades, balades thématiques, spectacles, expositions et ateliers qui est proposé au public durant les prochains mois.

Animations, conférences, visites sur le terrain avec des spécialistes, c'est un formidable programme qui a été concocté par le Conseil général et ses partenaires pour permettre au public de découvrir les richesses du territoire. Sorties, balades, ateliers ou expositions tout au long de l'année à la découverte des secrets de la

chouette Chevêche, du murin de Daubenton, du carthame laineux ou encore de la pie grièche, les occasions ne manquent pas pour observer, contempler et partager les richesses que les espaces naturels sensibles abritent. Marais, tourbières, prairies humides et bien d'autres lieux méconnus s'ouvrent ainsi au regard des visiteurs.



Le site du Vivier à Challes au printemps.

« Echos des eaux : ciel, soir, nuit »

Samedi 24 mai à partir de 20h, balade spectacle sur le site gallo-romain d'Aubigné-Racan.

Il est sur cette terre des lieux où la présence humaine semble être de toute éternité. Depuis toujours on y regarde le ciel, on y raconte le soir les mots que les jours égrènt, ici et là. La musique emplit les

silences de la nuit... Promenade spectacle nocturne, science, conte, musique et initiation à l'astronomie de 2h à 3h30, avec S. Quillet (histoire des sciences, sciences de l'eau), F. Epiard

(contes), N. Marchand (percussions, marimba) et Y. Quillet (astronomie). Il faut prévoir des vêtements adaptés à la météo, des chaussures de marche et une lampe de poche. Inscription recommandée RDV à 20h sur le parking du site archéologique d'Aubigné-Racan. Contact : Conseil général Tél. : 02 43 54 74 25 karine.limanton@cg72.fr



Le site gallo-romain d'Aubigné-Racan.

“ L'INTERVIEW



Fabienne Labrette-Ménager,

Présidente de la commission Développement durable et Environnement



© Christian Kerhuat

► *Présentez-nous le guide des Rendez-vous nature ?*

Il est le fruit d'un travail partenarial avec les acteurs qui œuvrent en faveur de la préservation des milieux naturels dans le département. Il propose 130 suggestions pour vivre des moments riches en émotions et en découvertes, en famille ou entre amis, à pied, en kayak, à vélo, en compagnie de passionnés de la nature et d'amoureux des richesses de notre département. Ainsi tout au long de l'année, le public pourra venir

percer les mystères de la nature au travers de spectacles, de balades, d'ateliers ou d'expositions.

Pourquoi le Conseil général s'est-il engagé dans cette démarche des ENS ?

La Sarthe a la chance de posséder un patrimoine naturel remarquable. Les milieux naturels sont variés, riches d'une faune étonnante et d'une flore diversifiée, sinon rare. C'est pourquoi, le Conseil général est engagé depuis 20 ans dans la politique sur les ENS qui vise à protéger et à mettre

en valeur ces espaces remarquables. Pour cela nous nous sommes dotés d'un schéma des ENS qui structure les actions, préconise la sensibilisation du public.

« *Le Conseil général est engagé depuis 20 ans en faveur des ENS* »

La Sarthe a une forte responsabilité sur plusieurs espèces rares. Lequelles ? Effectivement nous travaillons dans le cadre d'un plan natio-

▲
Azuré du serpolet (Maculinea arion), papillon rare que l'on peut voir voler sur les coteaux et pelouses sèches de la Sarthe de mi-juin à fin juillet.

nal d'action sur trois espèces d'animaux où la Sarthe a une forte responsabilité. Il s'agit des Maculinea (papillon), présents entre autre sur le site de la commune de Ballon, du Sonneur à ventre jaune (crapaud) que l'on retrouve à proximité de la forêt de Sillé-le-Guillaume et de la Chouette Chevêche, une espèce emblématique du bocage à préserver.

► **L'Etonnante Nature Sarthoise !**

Venez découvrir les richesses naturelles du département, c'est l'invitation de « L'Etonnante Nature Sarthoise » qui se déroulera du 17 mai au 1^{er} juin.

Visites sur le terrain, découverte du milieu humide, chasse aux papillons, atelier de musique verte en famille ou encore initiation à l'écoute des chants d'oiseaux, il y en aura pour tous les goûts du 17 mai au 1^{er} juin. Parmi les très nombreuses sorties figurant au programme, à noter ce stage nature-enfants de 8 à 12

ans, qui se déroulera à Montfort-le-Gesnois à l'initiative du Conseil général.

Ouvrez grand les yeux !

Que d'émotions attendent les plus jeunes. Durant 3 jours, ils vont partir à la découverte de la fabuleuse diversité des animaux qui peuplent le site de la Belle Inutile. Le même

programme est proposé dans les prairies du camp gallo-romain d'Aubigné-Racan. Mais bien d'autres circuits et découvertes vont sans nul doute attirer petits et grands. Spectacles, concerts, portes ouvertes, expositions sans oublier les visites sur les sites naturels les plus secrets du département, compléteront cette quinzaine.

En savoir plus

Tout le programme sur : www.cg72.fr

.....du 17 mai au 1^{er} juin 2014

À la rencontre de l'Etonnante Nature Sarthoise

Ateliers, visites guidées... Venez découvrir en famille ou entre amis, toutes les richesses naturelles de la Sarthe ! Informations au 02-43-54-72-52 ou www.cg72.fr

Conseil général Sarthe



Olivier Berthe,

Président des Restos du Cœur

Bénévole depuis 28 ans dans la célèbre association créée par Coluche, Olivier Berthe, sarthois d'adoption, en est aussi le président national depuis 2003. Rencontre avec un militant.

« Notre rôle est d'aider mais aussi de montrer et de témoigner de ce que nous voyons au quotidien »

Les Restos du Cœur en Sarthe

- 641 bénévoles
- 15 structures dont 13 centres de distribution, le bus du Cœur et l'hôtel social
- 4 630 bénéficiaires
- 556 000 repas + 5 800 repas bébés servis en un an

semble des filières agricoles. Pour cela nous avons besoin que les décideurs, pouvoirs publics, chefs d'entreprise, élus, etc. entendent notre message et nous aident avant l'hiver prochain ! Car notre association a bien un double rôle : aider bien sûr mais aussi montrer et témoigner de ce que nous voyons au quotidien.

Comment avez-vous connu les Restos du Cœur ?

En 1986, je suivais mes études à l'Ecole Supérieure de Commerce d'Amiens. Nous avons été sollicité par les Restos du Cœur qui venaient d'être créés. J'avais entendu le message de Coluche un an auparavant à la radio, à la fois simple et génial comme le sont souvent les meilleurs ! Avant de reprocher aux autres de rien faire je me suis dit que je pouvais déjà donner un coup de main. Je suis donc devenu bénévole dans l'association et depuis, à la fin de chaque année, je me dis qu'il faut que je continue...

car l'aide doit aller à ceux qui en ont le plus besoin.

Les Restos du Cœur agissent aussi sur bien d'autres volets comme l'emploi, le logement, le soutien scolaire, l'accès à la culture et aux loisirs, la justice, etc.

« Il nous faut trouver de nouvelles ressources »

Quels vont être les axes prioritaires pour l'association dans les mois à venir ?

Il nous faut trouver de nouvelles ressources pour faire face à l'augmentation du

nombre de bénéficiaires qui a atteint le triste record de million de personnes en décembre dernier. Cela inclue plus de bénévoles, plus de moyens logistiques et financiers.

Nous allons notamment axer nos efforts sur les dons agricoles non transformés. Sur le même modèle que la loi Coluche de 1988 qui a permis l'exonération fiscale des dons aux associations, le dispositif sur les dons de lait - pour que les agriculteurs puissent bénéficier de cette exonération - est possible depuis 2014. Nous souhaitons maintenant que cette loi s'étende à l'en-

Les Restos du Cœur de Mamers ont été lauréats en décembre dernier dans le cadre des Talents de la Sarthe organisés par Le Maine Libre et le Conseil général. Êtes-vous fier de cette distinction ?

L'antenne mamertine des Restos a en effet été lauréate dans la catégorie « association de l'année ». C'est un bel hommage à tous les bénévoles qui œuvrent au quotidien pour les plus démunis, et ce depuis de nombreuses années.

L'aide alimentaire constitue-t-elle l'essentiel de l'activité des Restos du Cœur ?

L'association est organisée en structures départementales. La distribution des repas constitue en effet l'essentiel de l'activité des Restos. Mais lorsque l'on accueille les gens, on fait aussi le point sur leurs ressources, on essaie de trouver des réponses à leurs questions, et l'on est déjà dans une démarche d'insertion. Les gens qui viennent ici doivent par ailleurs justifier de leurs faibles ressources



© Eric Pivain

↻ En France, 66 000 bénévoles donnent de leur temps pour les Restos du Cœur.

↻ La distribution des repas constitue l'essentiel de l'activité des Restos.

LE MANS

Biodevas Laboratoires innovent

L'entreprise Biodevas Laboratoires, installée sur la zone artisanale de l'Épine à Savigné-l'Évêque, a inauguré la troisième extension de son unité de production. Fruit de nombreuses années de recherche, la technologie mise au point par les chercheurs de cette société qui emploie actuellement 25 salariés, est innovante. Elle vise à diminuer l'utilisation de traitements

chimiques dans le secteur agricole. Elle permet de combiner la productivité et l'ambition écologique. Aux côtés de Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture et de Philippe Métivier, maire de la commune, Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général, s'est félicité du développement de Biodevas Laboratoires tout en soulignant l'esprit novateur des entreprises sarthoises.



Inauguration du collège Anne Frank



Pour sa 13^{ème} année, le collège Anne Frank s'installe dans des locaux neufs. Lors de la reconstruction du collège du Val d'Huisne suite à un incendie, le Conseil général a en effet saisi l'opportunité de construire sur le même site un autre collège neuf.

Dans la continuité de l'architecture du collège Costa-Gavras et totalement accessible aux personnes à mobilité réduite, le pôle Anne Frank est construit sur deux niveaux globalisant 660 m² de locaux pédagogiques. Les élèves bénéficient des équipements récréatifs et sportifs communs aux deux établissements.

Construit seulement en 7 mois (septembre 2012 à mars 2013), Anne Frank accueille depuis la rentrée scolaire de septembre 61 élèves. Le montant de l'opération s'élève à 1,7 M€.

« Le Conseil général a donné les moyens de la pérennisation de ce collège dit expérimental en proposant de tels locaux sur ce nouveau site. Nous avons veillé à ce que cet ensemble architectural soit homogène et le plus harmonieux possible », a souligné le président du Conseil général, Jean-Marie Geveaux.

L'acoustique prend du volume

Sous les regards des partenaires de cette opération, Véronique Rivron, vice-présidente du Conseil général a signé une convention annonçant la création de « Le Mans Acoustique ». Déjà à la pointe dans ce domaine, l'Université du Maine se voit offrir la possibilité d'accroître considérablement ses capacités dans cette activité très particulière. Le coût du projet s'élèvera à 13 millions d'euros et permettra ainsi aux acteurs de

la recherche acoustique dans la Sarthe de se positionner encore un peu plus à la pointe de la recherche sur le plan mondial. Ce projet reçoit un soutien financier de la Région Pays de la Loire. Pour sa part, le Conseil général s'est engagé à contribuer à l'animation du projet et financera des équipements structurants, notamment l'acquisition d'un banc aéroacoustique.

Le Conseil général célèbre le MSB



« C'est une juste récompense pour le club, les joueurs, les dirigeants sans oublier les fidèles supporters » c'est par ces mots que Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général a salué, lors d'un en-

traînement sur le parquet d'Antarès, la performance du MSB, vainqueur de la Leaders Cup. Un trophée qui vient s'ajouter aux nombreux titres du club sarthois, soutenu par le Conseil géné-

ral qui, chaque année, propose aux jeunes pratiquants de basket, des entraînements décentralisés dans les salles du département.

SARTHE

Les artisans Sarthois honorés

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe a procédé à la remise de diplômes dans le cadre de la Semaine Nationale de l'artisanat. Cette opération a regroupé l'ensemble des initiatives proposées par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat dans le but affiché de mieux faire connaître leurs activi-

tés. Les lauréats sarthois ont été félicités par Véronique Rivron, vice-présidente du Conseil général et Dominique Le Mèner, député. Par ailleurs 27 chefs d'entreprises se sont vus remettre également un diplôme pour leur effort en tant qu'acteur du développement durable. « Cette cérémonie de remise de diplômes est pour



nous l'occasion de rappeler la qualité de nos artisans et chefs d'entreprise » a souligné Guy Deschoolmeester,

président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe.

CANTON DU LUDE

La route de la création s'invite dans le Sud-Sarthe

Accueillis par Louis-Jean de Nicolaÿ, conseiller général du canton, les dirigeants de Carrefour Entreprises Sarthe ont présenté la « Route de la création » dans les locaux de l'espace Ronsard au Lude. Au programme de cette journée



studieuse qui a réuni plusieurs dizaines de participants : des conférences et des animations sur la création d'entreprise. Qu'ils soient, chefs d'entreprises, salariés, repreneurs ou simples curieux, ils ont été

nombreux à écouter attentivement les conseils des animateurs avant que Louis-Jean de Nicolaÿ, ne close les débats de cette journée riche en informations.

SARTHE

Une centenaire en famille d'accueil

Elle est née le 22 mars 1914 sur la commune de Roézé-sur-Sarthe où elle a vécu dans la ferme familiale. C'était avant que la grande guerre n'éclate. Cent ans plus tard, Germaine Langeard, toujours alerte et l'esprit vif, vit tranquillement dans une maison à Parigné-L'Évêque dans le cadre d'un accueil familial mis en place par le Conseil général. Elle est la première centenaire sarthoise du dispositif. Entourée de Roland Landais,

son neveu et Leite Ferreira, l'accueillante familiale, Nicole Agasse, vice-présidente de la commission Solidarité, est venue lui souhaiter un bon anniversaire à l'occasion d'un siècle de vie !



CANTON DE CONLIE

Tout savoir sur les tailles de haies

Le Conseil général en collaboration avec la Chambre d'agriculture a organisé une série de démonstrations de taille et d'entretien de haies champêtres. C'est ainsi qu'une quinzaine de personnes se sont rassemblés sur le domaine agricole de l'EARL Leroux à Neuvy-en-Champagne. À cette occasion, Gérard Véron, président de la

commission Agriculture, Ruralité et Développement local et Joël Métenier, conseiller général du canton, ont rappelé les efforts du Département qui finance des plantations de haies dans le cadre de l'aide Agroforesterie, mise en place pour favoriser ce type d'initiatives à l'intérieur des parcelles agricoles.



CANTON DE MAMERS

► Nouveaux aménagements dans le centre bourg de Louigny

Afin d'améliorer la sécurité des usagers, les deux carrefours existants aux entrées nord et sud de la commune de Louigny ont été réaménagés et une voie piétonne, adaptée aux personnes à mobilité réduite, a été créée. « Grâce à ces aménagements, la vitesse de circulation s'en trouve aujourd'hui ralentie », a souligné le maire, Jean-Marie Gervais, aux côtés de Jean-Pierre

Chauveau, conseiller général et président de la Communauté de communes.

Les travaux se sont déroulés au printemps 2013. Leur coût s'élève à 90 000 €, avec notamment une participation financière du Conseil général (16 000 €) et de l'Etat (DETR) (15 000 €). Le solde est financé par la commune.

Parallèlement, le Conseil général avait été sollicité pour



l'opération d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Concernant le réseau électrique, le coût du

chantier s'élève à 74 400 € avec une participation financière du Conseil général à hauteur de 70 %.

SARTHE

► Plus de développement durable dans les travaux routiers



Le Conseil général, la fédération sarthoise des Travaux Publics et le Syndicat professionnel régional de l'industrie routière ont réaffirmé par une convention leurs engagements mutuels en faveur du développement durable sur les chantiers routiers.

« Ce n'est pas une nouveauté pour le Conseil général mais cette convention vise à poursuivre le travail entrepris », a souligné Jean-Marie Geveaux. Les signataires se sont en effet engagés à poursuivre leurs dé-

marches pour respecter l'environnement. Qu'il s'agisse de la préservation de la ressource, de l'optimisation de la gestion des déchets issus du BTP ou du développement de l'innovation dans ce secteur.

La Sarthe se place comme un bon élève dans le domaine avec un taux de réinsertion de matériaux recyclés dans les enrobés neufs d'environ 13 % là où la moyenne régionale est de 10 %. Ce taux atteint près de 15 % pour les travaux routiers gérés par le Conseil général.

CANTON DE LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR

► La résidence pour personnes âgées de Fontenay inaugurée

Spacieuse, largement ouverte à la lumière grâce à ses baies vitrées, la résidence de « Fontenay » à Ruillé-sur-Loir dispose actuellement d'une capacité de 69 places, incluant une place d'hébergement temporaire. Cette structure est née de la fusion des 27 lits de l'ancienne maison de retraite et des 29 places de l'ancien foyer logement de la commune. Les

travaux de modernisation ont débuté en septembre 2010. Ils se sont déroulés en deux tranches avec la création d'un bâtiment neuf. Celui-ci répond aux exigences des réglementations en vigueur. L'ouverture de la première tranche, soit 56 lits d'hébergement a eu lieu en 2012. Le coût global de l'opération s'élève à 10,7 millions d'euros. Le Conseil général est

intervenu à près de 1,8 million d'euros.

« C'est une très belle réalisation » s'est félicitée Béatrice Pavy-Morançais, présidente de la commission Solidarité, lors de l'inauguration aux côtés de Gérard Mar-



sollier, maire de la commune et Gérard Brault, conseiller général.

SARTHE

► *Les agriculteurs sarthois à l'honneur*

Du 21 février au 2 mars dernier, ils étaient 27, éleveurs, entreprises, producteurs et viticulteurs, à représenter fièrement la Sarthe au Salon international de l'Agriculture. Élevage bovin, ovin et porcin, production de vin, de jus de pommes, de rillettes, etc. L'agriculture sarthoise était représentée dans toute sa diversité.

Le Conseil général et la Chambre d'agriculture ont souhaité « féliciter et valoriser ceux qui travaillent dans ce secteur. Un domaine en perpétuel mouvement, qui sait aussi se renouveler », a souligné le président du Conseil général, Jean-Marie Geveaux. « Vous êtes les représentants de ces filières et de vrais ambassadeurs de votre



département ». Il a également rappelé que le Conseil général était un interlocuteur privilégié

du monde agricole, notamment pour l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs.

CANTON DE SABLÉ-SUR-SARTHE

► *Un nouveau centre médico-social à Précigné*

La première pierre du nouveau centre médico-social Basile Moreau a été posée à Précigné. « Nous sommes réunis ce jour pour le lancement d'un chantier de grande envergure qui concerne la reconstruction de l'ensemble du centre, à l'exception de la partie récente de l'EPHAD (établissement

d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), et ce pour répondre pleinement aux exigences de la prise en charge médico-sociale et du handicap », a déclaré Pierre Touchard, conseiller général, lors de la cérémonie.

Ainsi les locaux les plus anciens de l'EPHAD, ceux du

foyer de vie et de la MAS (maison d'accueil spécialisée) seront restructurés.

Le projet est porté conjointement par le Conseil général, l'Etat, l'ARS (agence régionale de santé) et la commune. Pour un coût global de 15,7 M€, la participation du Département est de 453 600 € au titre du dispositif d'aide à l'investissement pour la par-



tie EPHAD, auquel s'ajoutera le financement du foyer de vie pour son fonctionnement. Le nouveau centre devrait ouvrir ses portes en février 2016.

CANTON DE LA FERTÉ-BERNARD

► *Une arrivée exceptionnelle !*



Le Circuit Cycliste Sarthe-Pays-de-Loire ne pouvait rêver plus belle conclusion. C'est sur le magnifique anneau cycliste de La Ferté-Bernard que s'est achevée la course. Accompagné depuis Saint-Jean-de-Monts, ville de départ, d'un généreux soleil, le peloton a offert au public fertois

un formidable spectacle jusqu'au terme de l'étape remporté par le jeune français Axel Domont alors que le lituanien Ramunas Navardauskas s'adjugait la première place du classement général.

À leurs côtés sur le podium, Jean-Marie Geveaux, président du Conseil général, Charles Somaré, conseiller général du canton, Dominique Le Mèner, député et Jean-Carles Grelier, maire de la commune leurs ont adressé de chaudes félicitations sous les applaudissements nourris des supporters.

SARTHE

► *L'Aide à la personne en forfait mensuel*

Depuis le début de l'année, 1 300 bénéficiaires de l'APA participent dans le département à une expérimentation lancée par le Conseil général qui prévoit un forfait mensuel identique pour l'Aide Personnalisée à l'Autonomie. « L'objectif est de favoriser plus de souplesse pour les bénéficiaires d'aides à domicile » a rappelé Jean-Marie Geveaux, aux côtés de Béatrice Pavy-Morancès et de Nicole Agasse, présidente et vice-présidente de



la commission Solidarité, lors de la signature d'une convention liant le Département aux centres communaux d'action sociale (CCAS) du Mans, de La Flèche, de Sablé-sur-Sarthe et à l'Association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR).

À NE PAS RATER

Le Conseil général, l'interlocuteur de tous les Sarthois !

Faciliter le développement durable et l'équilibre du territoire

Renforcer la solidarité de proximité

Apporter plus pour l'énergie et l'éducation

Améliorer l'administration, moderniser et performer

RÉUNIONS PUBLIQUES

Toutes les informations sur www.cg72.fr

Conseil général Sarthe

Réunions publiques du Conseil général

Manifestation 20h30

6 > 19 MAI

Après la présentation du projet pour la Sarthe en 2012, les actions phares en 2013, le Conseil général souhaite exposer aux Sarthois les 24 schémas pour la Sarthe (solidarité, économie, routes, etc.), le budget 2014 et échanger sur les missions du Conseil gé-

ral, lors de 4 réunions publiques à 20h30 : mardi 6 mai à Mamers, lundi 12 mai à Cérans-Foulletourte, jeudi 15 mai à Vibraye et lundi 19 mai à Montfort-le-Gesnois.

① | www.cg72.fr

SARthe Terre d'HISTOIRES

Programme 2014

Conseil général Sarthe

JUSQU'AU 2 NOVEMBRE

Manifestation

La Sarthe, Terre d'histoires

L'événement « Sarthe Terre d'histoires » poursuit, en 2014, sa dynamique biennale d'animations culturelles et patrimoniales construite sur le thème de la terre qui a rassemblé, en 2013, près de 45 000 visiteurs lors de 110 évènements ! Au programme : expositions, conférences, visites d'entreprises, d'artisans d'art et d'exploitations agricoles, cinéma de plein air, etc.

① | www.sarthe.com
☎ | 02.43.54.71.07

3 > 10 MAI

Manifestation

Mains d'art

Saint-Michel-de-Chavaignes s'apprête à accueillir la 5^{ème} édition de Mains d'art. Pendant une semaine, ateliers et marché des métiers d'art, expositions et animations se succéderont dans une ambiance conviviale et festive.

① | www.mains-d-art.fr

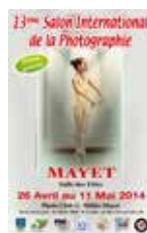
JUSQU'AU 11 MAI

Photographie

Salon international de la photographie

Organisé par le ciné photo club Georges Méliès de Mayet, le salon international de la photographie se déroule à Mayet du 26 avril au 11 mai. Les organisateurs ont déjà reçu 1729 photos provenant de 37 pays !

☎ | 02.43.46.38.29.



13 & 17 MAI

Santé

Semaine de prévention de l'AVC

Dans le cadre de la semaine européenne de prévention de l'AVC (accident vasculaire cérébral), La Sarthe, la Mayenne et le Maine-et-Loire se mobilisent pour sensibiliser le public aux facteurs de risque et aux signes d'alerte. Rendez-vous le 13 mai à l'Hôpital du Mans (Fontenoy) et le 17 mai à Allonnes (Leclerc). 1200 personnes sont touchées chaque année en Sarthe par l'AVC.

① | mmremy@ch-lemans.fr
www.franceavc.com



violon dans les sonates de Jean-Sébastien Bach » sera interprété par Jean-Pierre Wallez au violon et Jean-Patrice Brosse au clavecin.



☎ | chemindesarts.lavardin@orange.fr
☎ | 06.20.30.05.94.

17 & 18 MAI

Manifestation 10h - 19h

Salon des vins de Jasnieres et coteaux du Loire

Organisé par le Syndicat des producteurs de vins et le Groupement de développement viticole de la Sarthe, la 10^{ème} édition du Salon des vins de Jasnieres et coteaux du Loire aura lieu les 17 et 18 mai prochains dans le parc de l'abbaye de l'Epau.

Une vingtaine de producteurs sarthois, soit la quasi-totalité, seront présents pour faire découvrir au public le millésime 2013, parmi d'autres vins à déguster et à vendre.

Accès libre et gratuit.

☎ | www.vindeloire.fr
☎ | 02.43.44.00.72.



17 & 18 MAI

Sport

Adrenaraid

Plusieurs formules seront proposées aux sportifs pour cette 7^{ème} édition de l'Adrenaraid : raid découverte, raid aventure et même mini-raïd en famille ! Canoë, VTT,

trail et course d'orientation se succèderont dans une ambiance ludique et sportive à La Flèche!

L'Adrenaraid fait partie du challenge Raids 72 parmi lesquels on retrouve l'Aziraid (8 juin) et le Raidox Terra (21 et 22 juin).

① | www.adrenaline2fr.fr
www.challengeraids72.fr

31 MAI & 1^{er} JUIN

Sport

Tournoi international U11 ans

L'AS Le Mans Villaret Football organise son 14^{ème} tournoi de football international destiné aux adolescents. Cette année 48 équipes sont attendues, dont 12 issues de clubs professionnels français et étrangers.

① | **Complexe Sportif de la Californie, Le Mans**
<http://asvillaret.free.fr>

7 & 8 JUIN

Manifestation 10h30 - 19h

Fête des Jardiniers



La 21^{ème} Fête des Jardiniers aura lieu traditionnellement le 1^{er} week-end de juin au château du Lude. Cinquante exposants (pépiniéristes, horticulteurs, collectionneurs de plantes, etc.), des ateliers, des animations, des expositions, etc. raviront les amateurs de jardin et d'art de vivre. Remise du 15^{ème} Prix Pierre-Joseph Redouté soutenu par Jardiland l'Institut, samedi 7 juin à 15 h.

① | **Château du Lude**
www.lelude.com
02.43.94.60.09.

13 > 15 JUIN

Musique

Chœur d'Orphée

Le Chœur d'Orphée propose aux Sarthois un concert de musique baroque italienne. Stabat Mater Pergolèse, Miserere d'Allegri et Madrigaux de Monteverdi seront interprétés vendredi 13 juin à 21h, samedi 14 juin à 21h et dimanche 15 juin à 17h à la Chapelle de l'Oratoire, au Mans. Avec Noël Hazebroucq (orgue), Annie Le Prev (violoncelle) et Nelly Heuzé (direction).

① | choeurorphée.free.fr

21 & 22 JUIN

Sport

2 jours du Mans Sarthe

C'est un week-end phare pour le Vélo-drome Léon Bollée du Mans. Des élites, des athlètes handisports et des jeunes évolueront sur leurs compétitions respectives au cours d'un même rendez-vous, dans un même stade. Un bel exemple d'intégration pour le cyclisme sur piste.

① | <http://velodromedumans.free.fr>

JUSQU'AU 28 JUIN

Manifestation

Haut les mots

Chanson, théâtre, poésie, slam, cinéma, lectures musicales... Depuis début avril et jusqu'au 28 juin, le Conseil général coordonne dans 25 bibliothèques sarthoises des spectacles qui feront vivre textes et mots en célébrant le passage à l'oralité. Haut les mots !

① | **Les bibliothèques de la Sarthe**
www.bds.cg72.fr

3 > 6 JUILLET

Musique

Le Son des Cuivres

Musique de chambre, soliste, Brass Band, musiques de rues ou encore comédies musicales, venez découvrir les multiples facettes de la famille des cuivres à l'occasion de la 2^{ème} édition du festival Le



**RETROUVEZ TOUS
LES ÉVÉNEMENTS
SARTHOIS SUR :**

mySarthe



Également disponible sur www.mysarthe.com

Son des Cuivres.

① | **Mamers, Espace culturel Saugonna**
www.lesondescuivres.com

5 & 6 JUILLET

Sport

Triathlon international du Mans

Avec des distances à la portée de tous, les épreuves du samedi vouées aux plus jeunes (14h), à la Découverte du triple effort (16h), se termineront à 17h30 avec le Tri-Relais (1 nageur, 1 cycliste, 1 coureur). Les épreuves du dimanche, pour les plus aguerris, seront encore très prisées. Le dimanche matin, sur l'épreuve « S » et l'après-midi sur le « M » qui attire chaque année un très beau plateau. Près de 900 triathlètes sont attendus.

① | www.mat72.com
06.52.96.35.82.

LIVRE ET CD DU MOMENT

Peinture



Guy Brunet, peintre

Après une exposition à l'Espal de janvier à mars, le peintre manceau Guy Brunet signe ici une série atypique de portraits en peinture.

Prix de vente : 30 €.

Enfance



Contes manceaux

Une sélection des meilleures histoires vivifiées par plusieurs intervenants et des bruitages. 75 minutes de contes manceaux en patois à savourer.

En vente à la librairie Thuard, au Mans ou sur demande auprès de lionel.renusson@numericable.fr. Prix de vente : 12 €.

À votre écoute

Cette page est pour vous. Vous pouvez l'utiliser pour écrire à Jean-Marie Geveaux, Président du Conseil général. Votre courrier recevra une réponse dans les meilleurs délais.



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

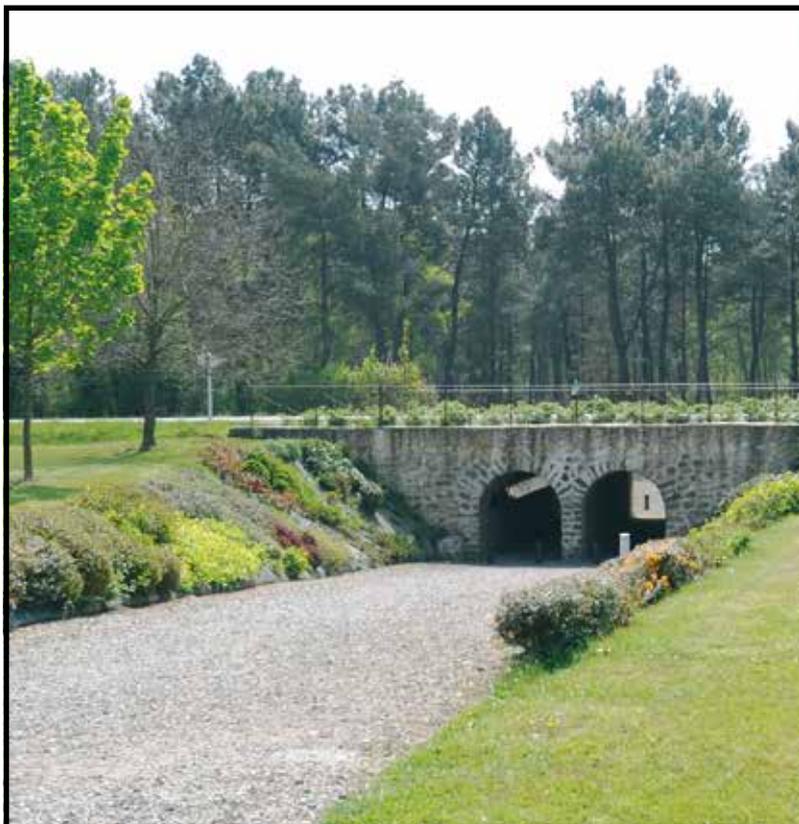


À adresser à :
M. le Président du Conseil général -
Hôtel du Département - Place Aristide Briand
72072 Le Mans Cedex 9



Écrivez aussi à
M. le Président du Conseil général -
par e-mail :
president@cg72.fr

JEU



Connaissez-vous... ? la Sarthe

Question

Par quelle ville sarthoise, représentée sur la photo, est passé le grand Prix automobile de France en 1906 ?

- Montfort-le-Gesnois
- Arnage
- Mulsanne

À gagner : 10 places pour assister à Le Mans Classic les 4, 5 et 6 juillet prochains

Nom

Prénom

Adresse

Si vous voulez recevoir la lettre d'information du Conseil général, merci de renseigner votre adresse mèl :



Retournez-nous vos réponses avant le 13 juin 2014, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante : Concours La Sarthe magazine N°134, Direction de la Communication - Hôtel du Département - 72072 Le Mans cedex 9.



Les forêts domaniales de la Sarthe

La Sarthe peut s'enorgueillir de posséder quatre massifs boisés appartenant au domaine de l'État et couvrant, à eux seuls, près de 15 000 hectares. Leur sous-sol et leur histoire hétérogènes nous offrent des paysages très différents. Pénétrons ces cathédrales de verdure.

► Les forêts primitives ont disparu depuis longtemps de France. L'homme a su maîtriser ces espaces sauvages et les a peu à peu transformés pour qu'ils soient plus rentables et plus accessibles. De plus, le XX^e siècle s'ouvrit à la civilisation des loisirs, accompagnée de son flot d'activités sportives et ludiques, transformant ces surfaces en véritables jardins. C'est à Louis XIV et à son grand ministre Colbert, également secrétaire d'État de la Marine, que l'on doit une première gestion nationale et uniforme des forêts. C'est ainsi que l'ordonnance d'août 1669 régla la culture et la gestion des arbres. Lorsque l'on réalise qu'un chêne est exploitable entre 100 et 120 ans, on peut aisément comprendre le sens aigu de l'anticipation qu'avaient les deux hommes ! Les souverains et gouvernements successifs n'eurent pas la même clairvoyance en la matière et laissèrent la nature reprendre ses droits, souvent incompatibles avec les nouvelles exigences industrielles.

Les forêts de Bercé et de Perseigne ancrent leur vieille histoire dans les usages royaux contrairement à celles de la Petite Charnie et Sillé-le-Guillaume, anciennes propriétés privées. Bercé est rattachée à la Couronne, sous Philippe de Valois en 1337. Grâce à

« Sous Louis XIV il fallait 4000 chênes pour construire un vaisseau de guerre ! »

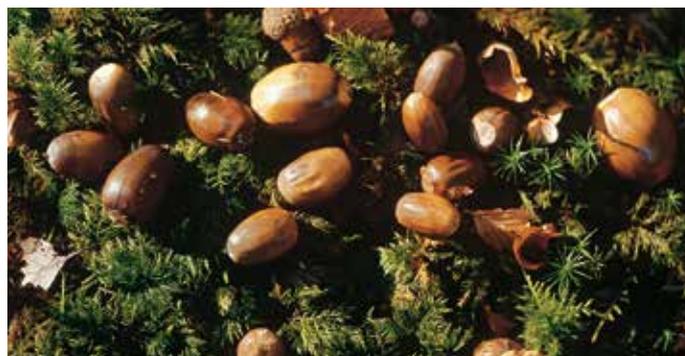
son exploitation, orchestrée par Colbert, elle est la plus emblématique et la plus vaste des quatre. Couvrant 5 400 hectares, elle est surtout célèbre par sa parcelle baptisée la futaie des Clos, plantée de spécimens contemporains du Roi-Soleil. Parmi eux, le chêne Boppe (du nom de l'ancien directeur de l'école forestière de Nancy), tient une place de choix. De cet arbre officiellement foudroyé, il ne reste que la base, lieu prisé par les touristes. À Bercé, tous les ans, une collecte des meilleurs glands de chêne rouvre est

effectuée pour en assurer la reproduction.

Un riche écosystème

Étendu sur 5100 hectares, le massif de Perseigne est ancré sur un sous-sol rocaillieux et très accidenté, d'où son charme unique. Chênes, hêtres, pins Douglas, charmes ou trembles sont autant d'abris favorables à une riche biodiversité. Ces deux forêts passèrent sous la juridiction publique en 1791, suivies, près de trois siècles plus tard par celle de Sillé-le-Guillaume. Cette dernière, d'une surface de 3 350 hectares, passa de main en main jusqu'à celles du duc de Luynes. À sa mort, sa veuve a vendu à l'État l'ensemble des parcelles. Peu après, le massif de la Petite Charnie, étendu sur une ancienne possession de la famille des Cars, du château de Sourches, devint également domanial. Petite et grande

Charnie se partagent les deux côtés de la frontière qui sépare la Mayenne de la Sarthe. Cette dernière a hérité de 716 hectares. Elle est essentiellement plantée de feuillus tels que les chênes, les hêtres mais aussi de variétés de résineux comme les pins Douglas, Nordmann, maritimes et Laricio. La forêt est classée, dans son ensemble, en zone naturelle d'intérêt écologique tant pour la variété de sa flore que la diversité de sa faune, notamment ornithologique. Royales ou monastiques, les domaines étudiés ici changèrent de propriétaire lors de la création des forêts communales après la Révolution. On peut dire que l'administration des eaux et forêts, créée en 1291 par Philippe le Bel, est à l'origine de l'Office national des forêts (ONF), délégation du ministère de l'Agriculture, qui gère désormais ces domaines forestiers.



Texte et photographies de Gilles Kervella, Editions de la Reinette
Pour en savoir plus : www.editionsreinette.com



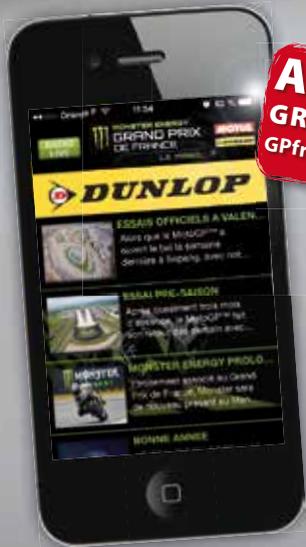
MONSTER ENERGY 

GRAND PRIX DE FRANCE

 DUNLOP

 MOTUL

LE MANS 16|17|18 MAI



APPLI GRATUITE
GPfrancemoto

BILLETTERIE

Points de vente habituels
et sur gpfrancemoto.com

Gratuit pour les moins de 16 ans accompagnés d'un adulte
(sauf billets tribune avec place numérotée et VIP)



Disponible dans l'App Store 

PHA / Claude Michy - 15 bis place Renoux - 63000 Clermont-Fd - Tél. : 04 73 91 85 75 - michy-manager@nat.fr

 facebook.com/grandprixdefrancemoto  @gpfrancemoto



Ce qu'en pensent les élus de Gauche

L'adoption du Budget 2014 du Conseil général a donné lieu à deux jours de débats au cours desquels nous avons eu la possibilité de faire part de nos désaccords avec la majorité départementale sur de nombreux points.

Ainsi, en matière de développement économique, à l'instar de M. du Luart, ancien Président du Conseil général, nous avons contesté les sommes englouties par le Département dans la création de parcs d'activités qui restent désespérément vides. Considérant, qu'il y a suffisamment de places disponibles dans les parcs existants (30 hectares vacants sur Maine Eco Parc ou 44 hectares sur le Parc d'Arçonay), nous avons proposé de réorienter les crédits vers la construction de bâtiments destinés à l'accueil de jeunes entreprises.

Sur les questions d'insertion par l'activité des travailleurs sans emploi, nous avons rappelé notre opposition à la politique départementale qui a conduit à déstabiliser financièrement les structures d'insertion, tout en les obligeant à laisser de côté les personnes les plus éloignées de l'emploi. Là aussi, une autre politique est possible, en coopération avec ces structures et les partenaires institutionnels.

Lors de l'examen du Budget social du Conseil général, nous avons mis en exergue les graves difficultés auxquelles sont confrontés les personnels du Foyer de l'Enfance : violences, agressions, sous-effectif et manque de considération. Pour reprendre les mots d'un des représentants du personnel « les enfants ne

sont plus en sécurité au Foyer de l'Enfance ». Dans le Département où s'est déroulée « l'affaire Marina », la Protection de l'Enfance doit être clairement une priorité. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé et obtenu la création d'une Commission chargée de suivre la gestion de cet établissement. Quatre mois se sont écoulés et la Commission ne s'est toujours pas réunie... Mme PAVY-MORANCAIS, Présidente de la Commission, avait sûrement mieux à faire !

Concernant les Collèges, alors que chacun s'accorde à reconnaître l'intérêt du Plan de rénovation adopté lors d'une précédente session, nous avons eu le désagrément de constater que la majorité UMP entendait réaliser des travaux de réhabilitation ou de reconstruction de certains collèges dans le cadre d'un partenariat Public - Privé. Cette solution revient à privatiser les établissements scolaires qui seront construits par le privé puis loués par le Département, ce n'est pas acceptable et nous la combattons avec énergie.

Voici 4 exemples montrant assez clairement les différences qui peuvent exister entre la Droite et la Gauche dans la gestion d'une collectivité locale. Nos territoires méritent mieux que la répétition d'une politique départementale inchangée et vieille de 40 ans. La Sarthe a besoin d'un projet ambitieux et volontaire. C'est le sens de l'action des Conseillers généraux de gauche.

Pour tout contact :
02.43.54.72.24
elus-de-gauche@c72.fr

Le mot de la Majorité

Lors de son discours de politique générale, Manuel Valls a annoncé son intention de supprimer les départements à l'horizon 2021. Le nouveau Premier Ministre réussit ainsi l'exploit de contredire les récentes déclarations du Président de la République, celles de la Ministre de la réforme de l'État et de la décentralisation mais aussi les siennes !

« Le département est un échelon de proximité essentiel, un échelon républicain par excellence. À ce titre, il conserve toute sa pertinence. »
Manuel Valls au Sénat, le 15 janvier 2013

«Les départements gardent leur utilité pour assurer la cohésion sociale et la solidarité territoriale»
Voeux de François Hollande à Tulle, le 18 janvier 2014.

« Les départements sont un pilier de l'organisation territoriale »
Marylise Lebranchu, Ministre de la réforme de l'État et de la décentralisation, le 21 janvier 2014

La position de Manuel Valls témoigne de l'incohérence de la politique de la majorité socialiste en matière de décentralisation. Avec la suppression des départements, il organise l'abandon des territoires ruraux et des politiques de proximité. Qui assumera la charge des solidarités ? Qui continuera à gérer l'accompagnement des communes alors que l'État ne cesse de se désengager ? Qui gèrera les transports scolaires, les routes départementales, les collèges ?

La réforme de notre architecture territoriale est indispensable afin de supprimer les doublons administratifs qui nuisent à l'efficacité de l'action publique. Cependant, elle doit se faire dans la concertation et en garantissant un aménagement équilibré entre les zones urbaines et rurales sous peine de créer une véritable fracture territoriale dans notre pays.

Par ailleurs, le Premier Ministre a aussi annoncé une baisse de 10 milliards d'euros des dotations de l'État aux collectivités locales. C'est un plan d'austérité sans précédent qui pénalisera fortement l'activité économique de nos entreprises. En effet, 75% de l'investissement public est porté par les départements, les régions, les intercommunalités et les communes. Cette mesure ne peut que fragiliser la reprise de la croissance et donc la création d'emplois.

Malgré sa sévère défaite aux élections municipales, la majorité socialiste est encore une fois incapable de prendre ses responsabilités. Elle préfère appliquer la rigueur aux autres plutôt que de conduire les réformes dont notre pays a besoin et de réduire les dépenses de fonctionnement de l'État.



4 / 5 / 6 | 2014
JUILLET

★ WWW.LEMANSCLASSIC.COM ★



RICHARD MILLE

EFG

Photo: Archive ACO / Design: Flyer-London

